



## **01 - OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Procès-verbal de l'assemblée régulière du conseil de la Municipalité de Saint-Benjamin, tenue au lieu ordinaire des séances, lundi le **2 novembre 2015** à 19:00 heures sous la présidence de Madame Martine Boulet, Mairesse, et à laquelle étaient présents :

Siège # 1 M. Roger Caron	Siège # 4 M. Joey Veilleux
Siège # 2 M. Nelson Poulin	Siège # 5 M. Claude Mathieu
Siège # 3 M. Normand Poulin	Siège # 6 M. Laurier Poulin

Tous forment le quorum de cette assemblée. Madame France Veilleux agit comme secrétaire-trésorière.

Après avoir constaté le quorum de cette assemblée, la mairesse, Madame Martine Boulet, ouvre la séance, récite la prière d'usage et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

**2015-11-193**

## **02 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

- 01 - OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**
- 02 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 03 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**
- 04 - ACCEPTATION DES COMPTES**
- 05 - LECTURE DE LA CORRESPONDANCE**
  - 05.01** - Renouvellement annonce publicitaire feuillet paroissial
  - 05.02** - Déneigement École la Tourterelle
- 06 - HYGIÈNE DU MILIEU-RECYCLAGE**
  - 06.01** - Redistribution des redevances pour l'élimination des matières résiduelles
- 07 - SÉCURITÉ PUBLIQUE**
  - 07.01** - Demandes du service incendie pour mois de novembre
- 08 - TRAVAUX PUBLICS-VOIRIE-ÉGOUTS**
  - 08.01** - Engagement journalier aux travaux publics pour la période de l'hiver
- 09 - LOISIRS-TOURISME**
  - 09.01** - Prévisions budgétaires 2016 de la Bibliothèque la Détente
  - 09.02** - Autorisation achat de livres
  - 09.03** - Projet Jeux Intervillages des Etchemins
  - 09.04** - Responsable de la patinoire
- 10 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE**
  - 10.01** - Adoption règlement #378-15 intitulé "règlement de zonage" de façon à modifier la limite des zones 24-F et 25-F
- 11 - FINANCES-GESTION DES SERVICES**
  - 11.01** - Déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil

- 11.02 - Cotisation annuelle 2016 de la FQM
  - 11.03 - Contribution au Transport Autonomie Beauce-Etchemins
  - 11.04 - États financiers comparatifs au 31 octobre 2015
  - 11.05 - Rapport du maire
  - 11.06 - Affectation réserve carrière et sablière (Abrogation résolution 2015-05-94)
  - 11.07 - Financement temporaire dans l'attente des versements de la TECQ
  - 11.08 - Projet déphosphatation - Demande de paiement no. 1
- 12 - LÉGISLATION
- 13 - VARIA
- 14 - PÉRIODE DE QUESTIONS
- 15 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Nelson Poulin;  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE l'ordre du jour du 2 novembre 2015 soit adopté.

ADOPTÉE

**2015-11-194      03 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

Dispense de faire lecture du procès-verbal du 5 octobre 2015, considérant que tous les membres du conseil ont reçu une copie conforme dudit procès-verbal, qu'ils déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Laurier Poulin ;  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le procès-verbal du 5 octobre 2015 soit adopté.

ADOPTÉE

**2015-11-195      04 - ACCEPTATION DES COMPTES**

Liste des comptes payés entre le 1er octobre 2015 et le 31 octobre 2015 (règlement no. 318-07). Voir liste des déboursés, chèques #6887 à #6943 inclusivement pour un total de déboursés de 85 793.03\$ ainsi que les dépôts salaires #508400 à #508468 pour un total de 19 882.76\$ en salaires nets.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Nelson Poulin ;  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE les comptes soient acceptés.

ADOPTÉE

**05 - LECTURE DE LA CORRESPONDANCE**

Madame Martine Boulet fait la lecture de la correspondance reçue.

Dépôt du bordereau de correspondance, séance du 2 novembre 2015. Les documents de ce bordereau sont disponibles pour consultation par les membres du conseil.

- Campagne annuelle 2015-2016 Fondation Santé Beauce-Etchemin
- Fabrique Paroisse St-Benjamin (renouvellement annonce)
- Corps de Cadets 619 Beauceville
- CSBE (déneigement École la Tourterelle)
- Adhésion à vision Femmes

**2015-11-196      05.01 - Renouvellement annonce publicitaire feuillet paroissial**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Joey Veilleux ;  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal accepte de renouveler l'annonce publicitaire dans le feuillet paroissial regroupant les paroisses de Ste-Aurélie, St-Benjamin, St-Prosper et St-Zacharie au coût de \$100.00 pour l'année 2016.

ADOPTÉE

**2015-11-197      05.02 - Déneigement École la Tourterelle**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Claude Mathieu;  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la Municipalité de St-Benjamin accepte de faire le déneigement partiel du stationnement de l'Église des enseignants. Ces travaux seront facturés à la Commission scolaire de la Beauce-Etchemins à la fin de la saison à raison de \$100.00/heure.

ADOPTÉE

**06 - HYGIÈNE DU MILIEU-RECYCLAGE**

Suivi des dossiers.

**2015-11-198      06.01 - Redistribution des redevances pour l'élimination des matières résiduelles**

ATTENDU que la MRC de Bellechasse a transmis, en date du 20 octobre 2015, une demande aux municipalités de Lac-Etchemin, Saint-Benjamin, Saint-Cyprien, Sainte-Justine, Saint-Louis-de-Gonzague, Saint-Luc-de-Bellechasse et Sainte-Rose-de-Watford concernant la redistribution annuelle aux municipalités des redevances pour l'élimination de matières résiduelles faite par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatique ;

ATTENDU que la lettre de la MRC de Bellechasse explique en détails les fondements de la demande qui vise à comptabiliser la subvention mentionnée précédemment au service d'enfouissement des matières résiduelles de la MRC de Bellechasse plutôt qu'à son service de collecte;

ATTENDU que la juste imputation de ce revenu de subvention ferait en sorte que les quotes-parts qui sont fixées annuellement par la MRC seraient plus représentatives des opérations distinctes des services de collecte et d'enfouissement;

ATTENDU que la MRC de Bellechasse perçoit déjà cette subvention depuis 2006 pour les 20 municipalités de son territoire et pour 6 municipalités qui sont situées sur les territoires de la MRC des Etchemins (3) et de la MRC de Montmagny (3) pour une somme ayant totalisé 368 462,82 \$ en 2014.

EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Roger Caron ;  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la municipalité de Saint-Benjamin autorise la MRC de Bellechasse à demander au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatique, que la subvention allouée à la municipalité de Saint-Benjamin pour les redevances pour l'élimination des matières résiduelles soit versée directement à la MRC de Bellechasse à compter de l'automne 2016.

ADOPTÉE

## **07 - SÉCURITÉ PUBLIQUE**

Suivi des dossiers en sécurité incendie et sécurité publique.

**2015-11-199**

### **07.01 - Demandes du service incendie pour mois de novembre**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Joey Veilleux ;  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE les demandes suivantes soient autorisées par le conseil municipal:

- Projet 1: Installer 1 séparateur de boyau à l'arrière du 612
- Projet 2: Augmenter graduellement le nombre d'heures d'inspection des véhicules et du matériel incendie
- Projet 3: Installer l'échelle à crochets sur le 612.

ADOPTÉE

## **08 - TRAVAUX PUBLICS-VOIRIE-ÉGOUTS**

Feuilles de temps des employés des travaux publics

### **08.01 - Engagement journalier aux travaux publics pour la période de l'hiver**

Ce point est reporté à la prochaine séance de conseil étant donné que l'évaluation des candidats n'est pas complétée.

## **09 - LOISIRS-TOURISME**

Suivi des demandes concernant la Bibliothèque et du Projet Jeux Intervillages des Etchemins.

**2015-11-200      09.01 - Prévisions budgétaires 2016 de la Bibliothèque la Détente**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Laurier Poulin ;  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal de Saint-Benjamin accepte les prévisions budgétaires 2016 de la Bibliothèque la Détente telles que présentées.

ADOPTÉE

**2015-11-201      09.02 - Autorisation achat de livres**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Nelson Poulin ;  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la Bibliothèque la Détente soit autorisée à acheter des livres pour un montant ne dépassant pas \$800.00 pour l'exercice financier 2016 et que la facture soit remise à la municipalité pour paiement.

ADOPTÉE

**2015-11-202      09.03 - Projet Jeux Intervillages des Etchemins**

ATTENDU que le projet "Jeux Intervillages des Etchemins" est un projet régional qui a pour but de rassembler la population de nos treize municipalités dans le cadre d'un événement annuel commun;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Claude Mathieu ;  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la Municipalité de Saint-Benjamin accepte de payer le montant de 250 \$ pour aider au financement du projet;

QUE la Municipalité de Saint-Benjamin accepte de prêter du matériel au besoin pour mettre en place l'activité;

QUE la Municipalité de Saint-Benjamin accepte de tenir les jeux chez elle une fois par 13 ans.

ADOPTÉE

**2015-11-203      09.04 - Responsable de la patinoire**

CONSIDÉRANT que nous avons reçu une seule offre de service pour l'opération de l'OTJ avec service de restauration et que cette offre est beaucoup trop élevée;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Roger Caron ;  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE l'offre de service reçue soit rejetée et qu'un appel d'offre soit lancé pour un responsable de l'OTJ salarié aux mêmes conditions que l'année dernière.

ADOPTÉE

## **10 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE**

Suivi du dossier de Berthier Guay.

### **2015-11-204 10.01 - Adoption règlement #378-15 intitulé "règlement de zonage" de façon à modifier la limite des zones 24-F et 25-F**

CONSIDÉRANT qu'aucune demande de participation à un référendum n'a été reçue concernant le second projet de règlement #378-15;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Nelson Poulin ;  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le règlement #378-15 intitulé "règlement de zonage" de façon à modifier la limite des zones 24-F et 25-F soit adopté.

ADOPTÉE

## **11 - FINANCES-GESTION DES SERVICES**

Suivi des dossiers finances et des rapports financiers.

### **2015-11-205 11.01 - Déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil**

Tous les élus municipaux ont déposé leur déclaration des intérêts pécuniaires le tout conformément à la Loi.

La secrétaire-trésorière souligne au conseil qu'aucune mention n'a été faite au registre public des déclarations faites par un membre du conseil qui excède la valeur fixée par le Code d'éthique et de déontologie des élus.

### **2015-11-206 11.02 - Cotisation annuelle 2016 de la FQM**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Laurier Poulin ;  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la Municipalité de Saint-Benjamin accepte de payer le montant de 1 062,76 \$ pour la cotisation annuelle 2016 de la FQM.

ADOPTÉE

### **2015-11-207 11.03 - Contribution au Transport Autonomie Beauce-Etchemins**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Roger Caron ;  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents ;

QUE la Municipalité de Saint-Benjamin accepte d'adhérer au service de transport adapté pour l'année 2016;

QUE la Municipalité de Saint-Benjamin accepte de payer la contribution fixée à 1 621,38\$;

QUE la Municipalité de Saint-Benjamin accepte la tarification payée par l'utilisateur et reconnaît Ville St-Georges comme ville mandataire.

ADOPTÉE

#### **11.04 - États financiers comparatifs au 31 octobre 2015**

Mme France Veilleux, directrice générale, remet une copie des états financiers comparatifs ainsi qu'une copie des états financiers budgétaires au 31 octobre 2015 à chacun des membres du conseil et répond à leurs questions.

#### **2015-11-208 11.05 - Rapport du maire**

Madame Martine Boulet, mairesse, fait la lecture de son rapport sur la situation financière de la municipalité aux membres du conseil et du public. Ce rapport sera distribué gratuitement à tous les contribuables sur le territoire de la Municipalité de St-Benjamin.

#### **2015-11-209 11.06 - Affectation réserve carrière et sablière (Abrogation résolution 2015-05-94)**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Laurier Poulin ;  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la résolution 2015-05-94 soit abrogée et remplacée par la présente résolution;

QUE soit approprié à même la réserve des carrières et sablières un montant de 60 362.05 \$ pour la réfection du rang de la Famine, du 13<sup>e</sup> rang et de la route Loubier le tout selon la répartition des montants et des travaux décrits dans les documents ci-joints.

ADOPTÉE

#### **2015-11-210 11.07 - Financement temporaire dans l'attente des versements de la TECQ**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Nelson Poulin ;  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QU'un financement temporaire au montant de 586 972,00\$ soit demandé à la Caisse du Sud de la Beauce pour supporter les paiements des travaux de la TECQ 2014-2018 dans l'attente des versements de la contribution gouvernementale relatifs aux travaux réalisés;

QUE la mairesse, Mme Martine Boulet, ainsi que la directrice générale, Mme France Veilleux, soient autorisées à signer les documents relatifs à ce financement temporaire pour et au nom de la Municipalité de St-Benjamin.

ADOPTÉE

#### **2015-11-211 11.08 - Projet déphosphatation - Demande de paiement no. 1**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Roger Caron ;  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la demande de paiement no. 1 de l'entrepreneur "Les Constructions Binet Inc." au montant de 186 979,12 \$ pour les travaux exécutés au 28 octobre 2015 soit acceptée selon la recommandation de paiement de M. Stéphane Vachon, Ingénieur de la firme WSP Canada Inc.

ADOPTÉE

## **12 - LÉGISLATION**

Suivi des politiques et règlements. Aucun dossier en cours.

## **13 - VARIA**

Le varia demeure ouvert.

## **14 - PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question.

**2015-11-212**

## **15 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Roger Caron ;  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE l'assemblée soit levée à 21h05.

ADOPTÉE

NOTE : La mairesse est réputée avoir signé chacune des résolutions ci-dessus une à une en date de la présente séance.

Martine Boulet  
Veilleux,  
Mairesse

France  
Directrice générale & sec.-trés.

Je, Martine Boulet, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Martine Boulet, Mairesse